

Economie sociale



Monsieur M. travaille dans le bâtiment. Sa femme tient la maison et élève leurs deux enfants en bas âge. Le couple est membre des Amis de l'Uelzechtdall et passe de nombreux week-ends à mieux connaître mais aussi à entretenir les précieux biotopes des bras morts de l'Alzette. Bien sûr, le fait que Madame M. puisse arrêter de travailler aussi bien que les activités des Amis de l'Uelzechtdall ne sont rendus possibles que grâce à l'argent redistribué par l'État. Grâce aux richesses produites par Monsieur M. donc, et par Madame M. quand elle retravaillera dans le commerce d'ici quelques années. L'économie rapporte, le social dépense, ce qu'il fallait démontrer.

fin du sens unique

Cette vision simple des choses est cependant contestable. D'une part parce que les activités sociales fournissent un fondement indispensable à l'activité économique (et peuvent être considérées comme activités économiques dans un cadre plus large que l'économie monétaire). Ainsi en est-il de l'éducation dont bénéficient les enfants de la famille M. et de l'entretien des res-

sources naturelles malmenées par nos activités économiques. D'autre part, l'économie ne fait pas que produire des richesses, elle structure nos vies et notre société. Ainsi Monsieur M. est victime de stress parce que sa société lui demande de toujours faire plus en moins de temps. Et l'incompatibilité pour Madame M. de travailler et de s'occuper de ses enfants provient aussi des conditions de travail dans son secteur.

On voit que l'idée de produire toujours plus pour pouvoir distribuer plus peut avoir des effets pervers. Pour améliorer la qualité de vie, il pourrait s'avérer plus opportun de produire autrement. Bien entendu, les syndicats ne se sont jamais contentés de demander des augmentations de salaires mais ont également demandé des améliorations des conditions de travail. Cependant cela ne répond pas à des problèmes plus globaux tels que la pollution, et ne fait que contrebalancer la logique du profit sans la remettre en cause. Or il existe une approche visant à concilier économie et social, et cela ici et maintenant, et non dans une société idéale future. C'est l'économie sociale, dont traite notre dossier.

Cette économie sociale se compose d'initiatives multiples qui cherchent leur voie entre le secteur public et le secteur privé. Il y a celles qui cherchent à produire autrement (la plupart des coopératives), mais aussi celles qui produisent autre chose, afin de pallier aux insuffisances de l'économie privée ... Et aux insuffisances du secteur public, avec lequel le partage des tâches devra se faire dans un esprit de subsidiarité.

un dossier ouvert

Si notre dossier a été motivé par le fait que co-labor fête son quinzième anniversaire, il nous a semblé qu'il était important mettre en évidence l'identité propre de l'économie sociale, qui ne s'est guère affirmée jusqu'ici au Grand-Duché. Les contributions que nous avons rassemblées prétendent donc plus à constituer une introduction dans la matière qu'une présentation exhaustive de l'économie sociale au Luxembourg. L'article d'Eugène Becker nous propose d'abord une caractérisation des entreprises sociales. Il étudie ensuite la situation luxembourgeoise et l'importance du secteur conventionné. Celui-ci a pris en charge de nombreux domaines qui, à

l'étranger, ont vu l'émergence de l'économie sociale au sens strict. Cependant les problèmes croissants d'exclusion et les limites aux interventions du secteur public conduisent à la nécessité de favoriser l'émergence d'entreprises sociales par la définition d'un cadre légal.

La contribution de Jacques Defourny discute également la manière de définir le «Troisième secteur», terme qui a tendance à inclure des activités non économiques à première vue (associations culturelles p. ex.). Il insiste sur le fait que les produits de ces activités correspondent souvent plus à de vrais besoins que les produits vendables seulement dans un contexte de consumérisme. Ensuite il nous indique cinq pièges que l'économie sociale doit éviter. Certains nous interpellent directement, car au Luxembourg l'économie sociale (ou ce qui se définit comme telle) se restreint à la niche de l'insertion par l'activité éco-

nomique. Enfin Jacques Defourny insiste sur l'importance et la valeur de la production non marchande, c'est-à-dire des services qu'on n'achète pas individuellement sur un marché. Lorsque la collectivité les finance à travers une contractualisation ou un conventionnement, il s'agit d'une sorte d'achat groupé au bénéfice de chacun.

Paul Delaunois nous présente l'entreprise sociale Co-labor, l'une des premières au Luxembourg. L'objectif de co-labor est d'abord de donner un travail à des personnes ayant de multiples difficultés d'en trouver un sur le marché du travail normal. Ces personnes bénéficient d'une guidance socio-éducative, tout en travaillant dans un contexte de marché concurrentiel, celui des travaux horticoles et forestiers. Co-labor pratique aussi une culture d'entreprise alternative, avec prises de décision démocratiques et partage des responsa-

bilités. Enfin les personnes stabilisées peuvent se réinsérer auprès d'une entreprise normale avec un taux élevé de réussite. Cette approche semble plus efficace que le parage des chômeurs auquel pourraient aboutir les mesures du PAN (Plan d'Action Nationale en faveur de l'emploi), et co-labor ne manque pas d'idées pour élargir son action.

Jan Nottrot expose le fonctionnement des trois entreprises constituant la SESE (structure d'encadrement socio-économique). En plus des services dans le secteur du bâtiment qu'ils vendent sur le marché, ils «produisent» de l'insertion par l'activité économique. Leur point de départ est que la meilleure préparation à une réinsertion dans une entreprise normale est une expérience professionnelle sous la pression d'un marché de produits concurrentiel. L'expérience a conduit à séparer le fait d'offrir un emploi et la prise en charge des personnes en difficulté, qui est effectuée par Inter-Actions en dehors des temps de travail. Par rapport à une approche plus intégrée, il n'est pas question ici de logique alternative au niveau de l'entreprise. Les charges des acteurs économiques et sociaux sont plus nettement divisés et les conflits entre la logique économique et la logique sociale deviennent plus explicites, ce qui n'est pas sans dangers.

Enfin la Ministre de la Famille, Marie-Josée Jacobs, exprime sa satisfaction par rapport au travail des initiatives, conventionnées ou non, dans le domaine de l'intégration. Elle rappelle que le Sommet Européen sur l'Emploi a recommandé de favoriser la création d'emplois dans l'économie sociale. Dans le domaine des besoins non encore satisfaits par le marché, elle voit des possibilités intéressantes et se demande de quelle manière et dans quel cadre juridique l'État pourrait intervenir financièrement pour faire ce que Jacques Defourny appellerait des «achats groupés»

RK



Fir d'Drëtt Welt keng Almosen,
mä gerecht Präisser!

TRANSFAIR-MINKA

BOUTIQUE DRËTTWELTBUTTEKER

DRËTTWELTBUTTEKER

BOUTIQUE TIERSMONDE

Bettembourg • 42, route de Mondorf

Esch/Alzette • 34, rue du Fossé

Ettelbruck • 6, rue Genistre

Luxembourg • 84, avenue Dr Gaasch

Rodange • 84, avenue Dr Gaasch

HEURES D'OUVERTURE

Bettembourg • Me, Je, Ve 14 - 18 h et Sa 9 - 12 h

Esch/Alzette • 9 - 12 h et 14 - 18 h • Fermé lundi matin

Ettelbruck • Lu - Ve 14 - 18 h • Sa 9 - 12 h et 14 - 17 h

Luxembourg • 9 - 18 h • Fermé Lu matin et Sa à partir de 17 h

Rodange • Jeudi 14 - 18 h et samedi 10 - 12 h